

Le Canada a accepté d'éliminer les licences d'importation pour le blé, l'orge et l'avoine, mais à condition que les programmes de soutien américains maintiennent les prix au même niveau que les prix canadiens. En effet, si les programmes américains devaient faire chuter les prix à l'exportation, le Canada pourrait réimposer des restrictions.

Les producteurs de volailles et d'oeufs ne seront pas touchés de façon significative par l'Accord de libre-échange canado-américain. Le Canada a convenu que les contingents globaux d'importation de volailles et d'oeufs reflèteraient les niveaux des livraisons réellement effectuées par les exportateurs américains au cours des cinq dernières années. Il n'y aura donc aucun accroissement réel des exportations. Les quotas supplémentaires ont habituellement permis aux producteurs américains de dépasser les niveaux d'exportation prévus pas les contingents globaux.

Grâce au retrait des droits de douane américains, les fabricants de produits alimentaires canadiens auront un accès élargi et plus sûr au marché américain. On a reconnu en effet l'importance que revêt pour eux la fixation de prix concurrentiels pour les facteurs de production. Des changements d'ordre administratif seront apportés aux contingents d'importation de volailles et la politique de fixation de double prix du blé sera supprimée pour s'assurer que les fabricants de produits alimentaires soient en mesure de faire de la concurrence sur les marchés nationaux et américains.

Le secteur des huiles végétales profitera de la suppression des droits de douane prévue dans l'Accord. Par exemple, les droits, qui atteignaient 22 cents par boisseau de graines de lin, seront éliminés.

D'ici la fin de la prochaine décennie, les produits agricoles et alimentaires comme la viande, le bétail, les céréales et les oléagineux, que produisent et vendent les Manitobains, auront des chances égales sur le marché américain, sans être menacés par des droits de douane ou d'autres obstacles à la frontière.

Énergie

Les exportations d'électricité sont très importantes pour le Manitoba. Pendant de nombreuses années, les exportations d'électricité canadienne aux États-Unis ont avantagé les consommateurs, les services publics et l'économie de la province. Le Manitoba a la chance d'avoir d'abondantes ressources hydroélectriques renouvelables, dont les exportations ont été menacées par le groupe de pression américain nommé l'Ad Hoc Coalition on International Electric Power Trade. Ce groupe représente les compagnies houillères, les services publics d'électricité et les